

Délibération du Conseil d'Administration réuni le 22 décembre 2017

*Vu le Code de l'Education, notamment son article L.712-2 ;
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 10 novembre 2017, et notamment son article 21 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) du 10 novembre 2017 ;
Vu l'arrêté n°2017-58 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
Vu le(s) procès-verbal(aux) de dépouillement du 22 décembre 2017 ;*

- **Considérant, au premier tour du scrutin, le**

Nombre d'électeurs : 32
Nombre de votants : 32
Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32
Nombre d'émargements : 32
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 1
Nombre de suffrages exprimés : 31

Les candidat.e.s ont reçu :

- 1) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 9 voix
- 2) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 11 voix
- 3) Monsieur Frédéric Gervais : 2 voix
- 4) Madame Véréne Chevalier : 9 voix

- **Considérant, au deuxième tour du scrutin, le**

Nombre d'électeurs : 32
Nombre de votants : 32
Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32
Nombre d'émargements : 32
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 1
Nombre de suffrages exprimés : 31

Les candidat.e.s ont reçu :

- 1) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 9 voix
- 2) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 13 voix
- 3) Madame Véréne Chevalier : 9 voix

- **Considérant, au troisième tour du scrutin, le**

Nombre d'électeurs : 32
Nombre de votants : 32
Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32
Nombre d'émargements : 32
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 1
Nombre de suffrages exprimés : 31

Les candidat.e.s ont reçu :

- 1) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 8 voix
- 2) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 14 voix
- 3) Madame Vèrène Chevalier : 9 voix

▪ **Considérant, au quatrième et dernier tour du scrutin, le**

Nombre d'électeurs : 32
Nombre de votants : 32
Nombre d'enveloppes dans l'urne : 32
Nombre d'émargements : 32
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 1
Nombre de suffrages exprimés : 31

Les candidat.e.s ont reçu :

- 1) Madame Caroline Ollivier-Yaniv : 8 voix
- 2) Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé: 14 voix
- 3) Madame Vèrène Chevalier : 9 voix

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'administration réuni en formation plénière le 22 décembre 2017, constate qu'à l'issue de 4 tours de scrutin lors de la même séance, aucun.e candidat.e n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres du Conseil d'administration. La séance portant élection à la présidence de l'Université en date du 22 décembre 2017 est levée.

Fait à Créteil, le 22 décembre 2017

La Présidente de séance

Geneviève SERT

